Vaudeville de Paris. — MM. et Mmes les directeurs et directrices d'hôtel, avant d'en retenir les étiquettes, qui leur sont entendus, sont manquant aux matinées scolaires qui avec l'assentiment de leurs parents doivent prédire de l'honneur de la « Boule-Noire de Paris » sont priés d'en adresser la liste au plus tôt, au local, rue Sébastopol ; les cartes en plus de chaque catégorie leur seront adressées au fur et à mesure des demandes et des inscriptions. L'ouverture étant prochaine, il est à craindre, si les intéressés puissent profiter de l'ouvert du lit de détail et faciliter au comité, la grande besogne d'une mise en train.

### Secret de la Princesse

*Une aliénée royale indienne, fille des anciens grands Mogols, administrant telle, possédait un secret pour la blanchir du teint : Victor Vaissier pu acquérir ce secret merveilleux, et il vous l'offre dans le savon Princesse Mahoko.*

**Victor HERMANT, 109me, Gde-Rue, ROUBAIX**

*Photographie Artistique — Couronnes — Articles funéraires — Prix avantageux.* — 12 beaux Portraits pour 3 fr. 50 et 6 fr. 50 avec Prime.

**LIRE** en 4e page : la prime offerte par la **Maison SIRETTE.**

## WATTRELOS

### Arrestation mouvementée de Contrebandier

#### A LA MARTINOIRE

Mercredi, vers 5 h. 3/4 du soir, Decroocq Arthur, préposé des douanes de la brigade de la Martinoire, se trouvant de garde au lieu dit : la Grange, vit venir de Belgique deux individus chargés et s'orpe n. Ils ne apparemment le préposé, les fraudeurs firent demi-tour et prirent la fuite en se séparant.

Decroocq se mit à la poursuite de l'un d'eux, tout en manœuvant l'attaque.

Une foule de voisins ne tarda pas à apparaître sur la route suivie par le fraudeur qui fut à maintes reprises bousculé par des individus aux allures louches qui criaient au fraudeur fuyant, de frapper le préposé.

Le contrebandier serré de près écouta ces mauvaises conseils ; se retournant brusquement il leva son bâton et en appliqua un formidable coup visant la tête du douanier.

Decroocq savait à la rigueur, heureusement ne fut pas touché, mais ripostant immédiatement il envoya le contrebandier mordre la poussière en le flanquant sur le crâne un coup de gourdin, genre de ceux de matlot.

Etourdi par le coup, le fraudeur fut mis en état d'arrestation par Decroocq, aidé de son collègue Camille Ronville, de la même brigade, et conduit à la gendarmerie de Wattrelos.

C'est un nommé Van Bézeren Gustave, tisserand, âgé de 26 ans, né à Gand, demeurant depuis deux jours à l'estaminet du Tigre, rue de Flandre, à Roubaix. Il était porteur de 10 paires de café, valeur 30 fr.

*Les cours de langues vivantes.* — Sur la proposition de M. J. Quesnoy, le conseil municipal avait décidé dans sa séance du 8 octobre dernier la création de cours de langues vivantes pour les jeunes gens de la commune.

Aujourd'hui c'est M. Mathieu, M. Gaillard, directeur d'école à Roubaix, fera le cours de langue anglaise à partir du 19 courant, les mardi et vendredi de chaque semaine.

M. Robert Dumas, professeur au Lycée de Tourcoing, traducteur juré, fera le cours de langue allemande à partir du 28 courant, les mercredi et samedi de chaque semaine.

Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours doivent se faire inscrire dès à présent au secrétariat de la mairie.

Les cours se feront à la mairie aux jours indiqués, de 8 à 9 heures du soir.

## CROIX

*Avis aux réservistes.* — En réponse à un article publié par le *Journal de Roubaix*, M. Débarbieux, maire de Croix, nous adresse Paris suivant :

J'ai l'honneur, pour couper court aux critiques concernant les réservistes, de vous prier, le *Journal de Roubaix*, et auquel je donne le plus formel démenti, de donner avis aux réservistes intéressés qui, s'étant fait inscrire à la mairie, n'ont pas reçu d'indemnité, ainsi qu'à mes délégués, que je serai à leur disposition demain 3 décembre, de 10 à 12 heures du matin, à la mairie. Je demande à ceux qui critiquent toujours, d'être présents, ne pouvant juger du nombre des détenus. Tout qu'à la somme portée au budget de 1902, elle ne l'est qu'en prévision, attendu que le nombre des réservistes appelés sous les drapeaux l'année prochaine est inconnu.

*Le Maire,*
Signé : P. DESBARBIEUX.

*Bulletin municipal.* — Dans sa séance du 15 février dernier, le Conseil municipal de Croix avait décidé la création d'un bulletin officiel, ayant pour but de renseigner avec impartialité et exactitude, la population, sur la situation financière de la commune et sur la gestion administrative des deux municipaux.

Le premier numéro de ce bulletin est paru et les gardes en ont commencé la distribution gratuite à tous les électeurs.

*Vol d'une couronne.* — A propos d'une couronne d'immortelles volée, qui avait été déposée sur le monument des enfants morts pour la patrie, on nous écrit de Croix la lettre suivante :

« Le jour de la Toussaint, la Municipalité avait cru de son devoir de faire déposer au nom de Conseil municipal et de la population de Croix, une couronne d'immortelles sur le monument élevé par la commune, aux enfants morts pour la patrie, et sur ceux des Victimes du Travail.

Le lendemain on constatait la disparition de cette plaque sur le monument des enfants morts pour la patrie.

Un triste individu voulant sans aucun doute dérober une couronne d'immortelles qui avait été déposée sur le monument des victimes du Travail, vient de commettre un sacrilège en volant la couronne d'immortelles qui avait été déposée au nom de la Municipalité, sur le monument des enfants morts pour la patrie.

Il est bien vraisemblable que ce vol a été commis par un individu qui, ne pouvant se venger d'un pauvre concierge en quelques heures, — Quel nom peut-on donner à ce vandale ?

Nous n'avons pas voulu parler plus tôt de ce vol, pour ne pas entraver les recherches de la police ; pour découvrir l'auteur de ce méfait.

Aussi, pour réparer un affront abominable fait à la mémoire des enfants de la patrie morts au champ d'honneur, nous demandons qu'une souscription soit ouverte spontanément par nous ceux qui ont toujours le plus grand respect pour les héroïques qui donnent leur vie pour la défense et la grandeur de leur pays, et qui nous ont donné l'exemple cette fête de ceux qui ne sont pas patriotes. Cette souscription serait recueillie par de vrais citoyens, et permettrait de remplacer par une nouvelle couronne, celle enlevée par cet être immonde.

N'y aurait-il pas une coïncidence étrange avec le dépôt d'une autre couronne ? Bien des circonstances le laissent supposer.

*Un groupe d'indignés.*

*Voleés ou disparus.* — *Les deux ayegnes* disparus mardi du parc de Mme Wallart, ont été retrouvés se promenant dans le canal, derrière la gare de Wasquehal.

# TOURCOING

### *Le dernier don de « la Charité »*

Mme Walter, directrice des Cours secondaires de jeunes filles et la tête dévouée trésorière de l'*Association des Dames Charitables de Tourcoing*, nous a adressé la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

« Monsieur Dugardin,

» Je me fais un plaisir de vous accuser réception de la somme de 25 fr. que vous m'avez remise de la part de « la Charité » pour l'Association des Dames Charitables.

» Permettez-moi, Monsieur, journal d'être mon interprète auprès de cette âme d'élite qui se cache sous le nom modeste de « Charité » pour lui dire : « Vous vous êtes fait l'ami des pauvres, vous gardez trésor'ment votre bonheur en faisant le bien dans l'ombre, vous êtes la » Vraie Charité ».

A vous toute notre admiration et tous nos remerciements au nom des pauvres, au nom de l'Association des Dames charitables.

» Recevez, Monsieur Dugardin, l'expression de mes sentiments distingués.

» La Trésorière,
» M. WALTER ».

**Réunion de Commissions.** — La commission de la voirie se réunira en jour vendredi 8 novembre, à 3 h. après-midi, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Ebouage — Cahier des charges pour la fourniture des denrées en 1902 — Chemin de fer du Nord, gare de Tourcoing, suppression d'un chemin rural, attribution de l'indemnité allouée — Plan d'alignement du quai de Bordeaux, réclamations produites à l'enquête — Demande de classement de rues particulières — Travaux d'aqueducs et de pavages à exécuter dans diverses rues classées dans le réseau urbain.

* *

La Commission du gaz se réunira aujourd'hui à 5 h. 1/2 du soir, à la mairie.

Objet de la réunion : Cahier des charges pour l'adjudication des charbons nécessaires à l'usine à gaz — Cahier des charges pour la fourniture des plombs.

**Le maquillage du drapeau national.** — A l'occasion du jubilé de cet excellent M. Van Bokstael, doyen de St-Christophe, un marchand de bretelle de la rue de Lille, M. Tranlesseux a cru devoir arborer un drapeau avec un cadre flamboyant.

Cette fois il n'est plus permis de jouer l'ignorance de l'arrêté d'interdiction qui a été récemment publié dans toutes les formes légales.

Pour prix d'une contravention notre marchand a sans doute pensé qu'il se ferait ainsi une excellente réclame prendre gens bien pensant, réclame qui lui permettrait de faire... son beurre.

**Arrestation sur mandat d'arrêt.** — Le service de la sûreté a mis en état d'arrestation le nommé Charles-Louis Dhooghe, trente ans, tisserand, sans domicile fixe, lequel était sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par M. de Beaulieu, juge d'instruction à Lille, sous l'inculpation de vol.

Dhooghe a déjà à son actif un casier judiciaire orné de nombreuses condamnations pour vols dont plusieurs vols qualifiés.

**La fraude.** — Les préposés des douanes de la Martinoire ont arrêté les nommés Frédéric Vercoutter, 23 ans, peintre, demeurant à Courtrai, et Charles Eckman, 30 ans, journalier, demeurant à Menin, lesquels, pour contrebande de café et d'allumettes.

**Vagabondage.** — La gendarmerie de Tourcoing a arrêté hier, dans le quartier du Plocon, un trio de vagabonds : Joseph, 34 ans ; Bourgeois ; Jules Revendal et Constant Rache, tous trois originaires de Rouen (Seine-Inférieure).

**Les arrivages aux halles.** — Il est arrivé hier aux halles : Marée 2280 k.; huîtres 2000 k.; pommes de terre 700 k.; carottes 250 k.; navets 150 k.; choux fleurs 1000 k.; oeufs 720 k.; celeris 140 bottes ; ails 10 bottes.

**Accidents du travail.** — M. Henri Chemquère, 34 ans, fileur, chez Dyeuliier Wattine, a été heurté un gros orteil du pied droit par un pot de bobines qu'il tirait à lui. Dont leur Delaoby, 8 jours.

— M. Victor Vandenbrouck, 27 ans, domestique chez P. Mouvet frères, s'est foulé la poitrine en faisant un mouvement pour calmer de son cotation, Docteur Leclerc, 7 jours.

— M. Alfred Leman, 23 ans, démouleur, au service de Léopold Florin, a été piqué à la main droite du pied droit par un clou. Docteur Vienne, 7 jours.

— M. Gustave Vanragne, seize ans, ouvrier de préparation chez Mons. Dubreu, filature rue des Plats, a vu l'index de la main gauche pris par une patte d'alimentation d'une ouvreuse de barbes. Docteur Dazeuneuve. Vingt jours.

— M. Joseph Vandenbrouck, 17 ans, tisserand chez Pilopo frères, filateurs au Touquet, est tombé dans l'escalier et s'est blessé au poulte gauche. Docteur Carette. Trois semaines.

— M. Alois Cool, 22 ans, débourreur chez Bruel, peigneur rue de Roubaix, a reçu dans l'œil des éclaboussures d'eau contenant du sel de soude. Docteur Betremieux. Quelques jours.

**Bulletin démographique pour le mois d'octobre.** — Dans le courant d'octobre 1901, les naissances d'enfants vivants se sont élevées à 475. Le nombre des décès mortnés non compris 92 — Mort-nés 5 — Mariages 47 — Divorces 3 — Enfants légitimes 153 ; légitimes 20 — Mort-nés : légitimes 5, illégitimes, néant — Enfants nés en nourrice, néant.

Si nous recherchons les causes de ces décès par ages, nous trouvons 22 de moins de 1 an, 11 de 1 à 10 ans, 14 de 20 à 30 ans, 45 de 40 à 50, 30 de 60 ans et au delà.

43 décès d'enfants de moins de 2 ans, ont été causés par la diarrhée et l'entérite. La tuberculose des poumons a fait 12 victimes ; débilité cérébrale 8 ; cancer et autres tumeurs malignes 7. Les suicides sont au nombre de deux.

**Librairie étrangère.** — Dans la deuxième quinzaine d'octobre il est entré en France par la gare de Tourcoing : ouvrages en langues mortes 1000 k.; ouvrages en langues vivantes imprimés 130 k.; chèques 1500 k.; ouvrages de bibliothèque 940 k.; clichés en cuivre 120 k.; imprimés avec prix courant 1000 k.; imprimés 1 k.; Français, flamands 1800 k., au total 6010 k.; formant 96 colis, qui ont donnéliés à 29 procès verbaux.

*Théâtre de Tourcoing (Direction Alexandre Bis).* — On annonce pour dimanche prochain une représentation du célèbre Bijou M. Alexandre ès promis de donner un délat tout nouveau.

Le drame, en tuf-même, est connu du public, Longtemps on hésite à en donner la liste en pour la tarité et brusque qu'aux Trois Mousquetaires. Ajoutons à cela que les principaux rôles seront tenus par des artistes ayant déjà fait leurs preuves à Tourcoing et aimés du public. A leur tête citons : MM. Alexandre (Chambrier), Meillat (Le Bossu), *Lays (Passepoil)*, *L. Collot* (Tonio), Tanneur (Peyrolles) ; Mmes A. Barthy (Blanche de Gaylus), Jane Gérard (Blanche de Nevers), Darnel (Fior).

De plus, la mise en scène est réglée rigoureusement sur celle de Paris ; des décors nouveaux ont été brossés pour le tableau des Fêtes de Gaylus, des accessoires spéciaux commandés à la maison Armand ; les costumes, de tout richesse et d'une grande exactitude historique, seront fournis par la maison Stalmans, ex-costumier de l'Opéra, et les armes par la maison Boutelier.

On voit que M. Alexandre n'en néglige pour assurer au *Bossu* tous les éléments d'un succès éclatant. On annonce de plus que M. Alexandre, pour satisfaire à un grand nombre de demandes qui lui sont parvenues, donnera lundi prochain une représentation de gala de Napoléon.

Inutile d'ajouter que c'est M. Meillat, qu'on a vu dernièrement à Roubaix, en Sapin si remarquable, qui, cette fois encore, jouera le rôle qui fut son premier triomphe à Tourcoing.

### MARCQ-EN-BARŒUL

*Accidents de travail.* — Un ouvrier tonnelier au service de Mme Vanderhaughem, brasseur, Henri Vandamme, âgé de 35 ans, demeurant à La Madeleine, s'est fait une entorse au poignet en tombant dans une cave.

M. le docteur Masson, qui lui a prodigué ses soins, a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez M. Lesaffre, un chauffeur, M. Popelier Victor, âgé de 46 ans, a reçu un coup de marteau qui a occasionné des plaies de la jambe gauche. Le docteur Ducroquet a prescrit un repos de 15 jours.

# LILLE

## L'AFFAIRE SCHOTSMANS

### *Strubbe était un fumiste*

On se souvient des révélations faites à Sidi Bel Abbès par un soldat de la légion étrangère, Strubbe, qui déclarait être l'assassin de M. Schotsmans. Sur commission rogatoire de M. Derville, juge d'instruction, Strubbe fut interrogé.

Comme ces dires présentaient quelque vraisemblance, ordre fut donné à la légion de diriger vers Lille, le nommé Strubbe, qui est arrivé hier à 2 heures de l'après-midi, vêtu de la tenue de la légion, accompagné de deux gendarmes de Paris, et a été écroué aussitôt à la maison d'arrêt.

A cinq heures, portant les vêtements de la prison, il était conduit dans le cabinet du juge d'instruction pour y être interrogé.

Il a prétendu que, pendant, il aurait déclaré avec une belle inconscience, qu'ayant eu connaissance par les journaux des divers incidents de l'affaire Schotsmans, et ayant été à la légion étrangère, il avait, sur le conseil d'un camarade, imaginé ce moyen pour revenir en France.

Il aurait ajouté qu'il avait été condamné par le tribunal de Roulers pour vagabondage et qu'il s'était rendu à deux reprises différentes de la maison d'arrêt de Mesempiaire. C'est au cours d'une de ces évasions qu'il aurait venu à Lille et rentrer à Ligne Kuhlmann. Nous ignorons quels ont été les moyens qu'il aurait employés pour arriver jusqu'à la maison d'arrêt.

Quoi qu'il en soit, Strubbe a été écroué à la prison de Lille.

Du reste, l'affaire Schotsmans, en ce qui concerne Strubbe, paraît être complète avoir été terminée. Ses dires vont être vérifiés et, si, comme il est sûr, sera renvoyé comme à Sidi-Bel-Abbès. Il est vraisemblable que la loi soit décernée contre de pareils fumistes.

**Service de la police.** — M. Bollerouck, chef de la sûreté à Lille est nommé commissaire de police de 1re classe à Lyon, en remplacement de M. Lutigneau, ancien commissaire spécial à Roubaix, qui vient dans notre ville. On connaît l'importance des services de la police lyonnaise qui est assimilée à la police parisienne.

Par cet avancement très mérité, le gouvernement a voulu reconnaître l'activité intelligente et le dévouement de M. Bollerouck qui a affirmé à Lille des qualités professionnelles très remarquées.

— D'autre part, nous apprenons avec plaisir que M. Jérôme, chef intérimaire de la Sûreté, est définitivement maintenu dans ses fonctions. Très intelligent, très actif, de relations courtoises, M. Jérôme, qui est un des meilleurs et des plus adroits commissaires de notre ville, était tout désigné pour occuper ce poste.

**Le « Dieu de Marcq ».** — On se rappelle le procès intenté par la fabrique de l'Eglise St-Maurice au Maire de Lille, au sujet de la destruction du Calvaire dit « Dieu de Marcq ». La Municipalité avait été condamnée à reconstruire chapelle et calvaire.

Jeudi matin on a replacé contre le mur de l'édifice la croix et le Christ qui en avaient été enlevés.

Il ne reste plus qu'à établir la base du crucifix.

**Collision.** — La voiture de place n° 92 a heurté hier, vers neuf heures du soir, rue Pierre-Legrand, le car de Fives. Il en est résulté quelques avaries, mais personne n'a été blessé.

# LE NORD

### Vol à Mons-en-Barœul

La nuit dernière des malfaiteurs, après avoir brisé un carreau, se sont introduits dans l'estaminet du Tape-au-Tour, actuellement inoccupé, et ont volé des cassettes et des pots en étain.

### Accidents mortels

#### A WAVRIN

M. Achille Lepoivre, cultivateur à Wavrin, revenait à sa demeure lundi après-midi, vers 4 heures, conduisant un tombereau chargé de betteraves.

Quelques betteraves étant tombées du chariot, le cultivateur s'arrêta pour les ramasser.

Pendant ce temps le cheval lirré à lui-même prenait une fausse direction ; M. Lepoivre courut pour le retraper, mais au moment où il arrivait à hauteur de la voiture, celle-ci culbutait dans le fossé qui borde la route.

Le malheureux fut pris sous le tombereau et reçut des voisins accourus pour le dégager il était trop tard, il avait rendu le dernier soupir.

#### A COMINES

Mercredi matin, vers huit heures, un charretier M. Bonnet, demeurant à Comines, employé chez M. Loperez, cultivateur à Halluin, passait près du hameau des « Trois-Ballots, à Comines (France); il conduisait un chariot traîné par un cheval.

Le tramway à vapeur d'Armentières à Halluin arrivait à ce moment là en sens inverse; le brouillard qui régnait rendait la vue presqu'impossible de garer à temps : le chariot fut heurté violemment et le conducteur projeté sur le sol où il resta étendu sans connaissance.

On s'empressa autour du blessé qui fut transporté dans un estaminet voisin où M. le docteur Lemaire lui prodigua ses soins. Mais tout fut inutile, le malheureux Bonnet expirait vers 9 heures 1/2, des suites d'une fracture au crâne.

### Un noyé à Deulémont

Dimanche soir, M. Gustave Leclercq, marinier, est tombé dans le canal en voulant regagner son bateau amarré à l'écluse de Deulémont. Son cadavre, retrouvé par les mariniers, a été transporté chez M. Emile Denlat. Originaire de Bélhune où ses parents habitent, Gustave Leclercq, qui était célibataire, était âgé de 47 ans.

## HAZEBROUCK

### Une exhumation à Cassel

On a procédé lundi, à Cassel, en présence de M. le juge d'instruction d'Hazebrouck et du docteur Decouvelaere, à l'exhumation d'un cabaretier, M. Alexander, dont la mort, d'après l'autopsie qui a été faite, serait due à de mauvais traitements.

M. Alexander était la famille tient l'estaminet du *Coucou* sur la route de Cassel à Steenvoorde, avait été blessé, lors de la descente de Cassel, par l'une des pierres lancées dans les vitres de son établissement par une bande de jeunes gens surexcités par d'abondantes libations.

Ce projectile avait frappé M. Alexander à la tête, derrière l'oreille. Le malheureux était d'abord devenu aveugle, puis avait succombé aux suites de sa blessure, malgré les soins de M. le docteur Hirsch.

L'inhumation avait eu lieu le 28 octobre. — Cet hôtelier était parvenu depuis longtemps, jusqu'à l'endroit, à se faire une fortune considérable.

*Les résultats n'en sont pas encore connus.*

DUNKERQUE

DRAME DE LA JALOUSIE

Tentative d'assassinat. — Suicide du meurtrier

*Un drame s'est déroulé à Petite-Synthe.*

Un vieillard, Benoit Desvarete, âgé de 66 ans, a tenté de tuer sa maîtresse, Marie Maussiod, femme Butter, âgée de 47 ans, en lui tirant deux coups de pistolet.

La malheureuse a été atteinte au sein gauche et au bras.

Le meurtrier s'est ensuite rendu chez lui et s'est tiré un coup de fusil dans la bouche. L'arme était chargée de vieux clous qui ont littéralement réduit la cervelle en bouillie.

Le parquet se rend sur les lieux.

Le motif de ce drame est attribué à la jalousie.

# TRIBUNAUX

### *Tribunal Correctionnel de Lille*

*Audience du 7 novembre 1901*

Présidence de M. Rén, vice-président.—Assesseurs, MM. Villette et Allard, juges. — Ministère public : M. Ancelin, substitut du procureur.

**Voleur de bagnes** — Nos lecteurs se souviennent certainement du vol audacieux accompli avec une adresse et une rapidité extrême chez M. Vanepeste, bijoutier, rue Nationale à Lille, au mois de juin dernier. Nous rappelerons succinctement les faits.

Vers 2 h. de l'après-midi, le 7 juin, un grand et bien jeune homme d'une mise très soignée, vint offrir distinguées, se présentait avec le plus grand empressement, chez M. Vanepeste, bijoutier, et lui demanda de vouloir bien lui présenter un assortiment de bagues. Cadeau à faire à sa fiancée ; il ne regrettait pas un prix et il a 5,000 francs sur lui faisant pas de bagues.

Honoré de l'aubaine, le bijoutier étaleit devant lui ses écrins et l'acheteur après avoir examiné longtemps les bijoux, déclarait qu'il allait revenir accompagné cette fois de sa fiancée pour lui faire son choix définitif.

Or, à peine sorti, M. Vanepeste mit un geste par un de ses employés, constata la disparition d'une bague de prix. Chasseur, en examinant les bijoux, avait enlevé un anneau au bout de son cangle et l'avait fait disparaître adroitement dans une poche de gants qu'il tenait à la main.

Plaintes fut aussitôt portée contre le bel acheteur, mais l'on avait augmenté en trace jusqu'à Wattignies où après avoir fait quelques achats, il prenait le train pour une direction inconnue.

M. Vanepeste avertit alors tous les bijoutiers de France et de Belgique en leur demandant le signalement du lundi voleur et, vers le fin de juillet, à Rome, celui-ci tenta de recommencer le même tour au préjudice de M. Lucien Quesnin, bijoutier, rue des Bloqueux, qui ayant eu reconnaître l'escroc signalé par M. Vanepeste, le signala à un agent en uniment et il sortait de chez lui. A la vue du bijoutier de l'agent, le voleur prit le fuite sans essayer de faire face à Pourpe, mais il put heureusement être retrouvé, et voilà comment nous le voyons cette comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Lille.

Il était pourvoiré pour le vol commis chez M. Vanepeste et pour un autre vol d'une bague de 5,000 fr. au préjudice de M. Wolder et Antony, bijoutiers à Anvers, vol commis dans les mêmes circonstances que celui de Lille.

L'inculpé est âgé de 24 ans, il exerçait ordinairement la profession avouée de bookmaker, mais il laissait partie d'une bande organisée pour voler les bijoutiers. Il a été condamné à Montmédy le 16 décembre 1899, le Tribunal de Marseille lui infligeait un mois de prison.

Il se nommait Chassin mais se faisait généralement appeler Armand de Gaulmy. C'était plus chic et plus connoté pour quelque d'intimité.

M. Gouz, dès l'ouverture des débats, dépose des conclusions demandant au tribunal de se déclarer incompétent en ce qui concerne les faits de Rome.

Les tribunaux belges ont pu valablement le déclarer mais les tribunaux français ne sont compétents que pour le délit : des commis dans leur ressort, et l'inculpé y est domicilié au sièl y a été arrêté.

Or, quant le parquet belge a demandé les faits au parquet de Lille, Chauvin se trouvait déjà à la maison d'arrêt de Lille. Il est de jurisprudence constante que cette maison d'arrêt ne peut avoir un domicile et attribuer compétence au tribunal du lieu où cette détention s'effectue. Dans ces conditions, Chauvin a été arrêté à Rome. Le tribunal de Lille ne peut donc connaître du délit commis à Anvers.

Le tribunal, accueillant cette thèse, s'est déclaré incompétent sur ce chef de prévention.

Quand au vol de Lille, Chauvin le nie audacieusement bien qu'il soit reconnu par des nombreuses personnes. Il prétend n'être pas venu à Lille à la date du 7 juin. Bref, il ne sait ce que l'on veut lui dire.

Il est venu lui-même reconnaître ses vêtements à un co-détenu qui quittait la maison d'arrêt de Lille, les lettres adressées à son conseiller et dans lesquelles tout en lui demandant du tout avec un alibi, il lui disait qu'il cherchait s'en tirer avec 2 ans de prison.

Il hâtre à dit trouvée entre la détention et la plainte des pieds de Coquerel, quand on la fouille à son départ de la maison d'arrêt.

Le tribunal a condamné Chauvin à quatre ans de prison.

### AFFAIRES DIVERSES

**Rebellion.** — Sont acquis. — Un mois de prison à Henri Cousinert. Armuniéres — 2 mois 5 fr. d'amende à Pierre Dorvel, à Lille — un mois 3 fr. d'amende à Auguste Boucquillon — 2 jours 5 francs d'amende à Adolphe Dupont, à Halluin.

**Ivresse en récidive avec violences.** — Deux mois à Cam Ebaline, de Lille, qui récidive un mois de prison et 50 fr. d'amende.

**Mendicité.** — 5 jours à chacun des mendiants suivants : Louis Dalefortier, 65 ans ; François Dubacq, 56 ans, Fidèle Lemaire, 39 ans.

LES DOUTES D'UNE ERREUR

Lorenzo M. Léquéré tombe malade en 1896 il éprouva d'abord de la fièvre, puis des douleurs violentes dans les reins, puis de la gêne, puis des douleurs dans les jambes, puis des douleurs dans les bras, puis des douleurs dans les mains, puis des douleurs dans les pieds, puis des douleurs dans les yeux, puis des douleurs dans les oreilles, puis des douleurs dans les dents, puis des douleurs dans les cheveux, puis des douleurs dans les ongles, puis des douleurs dans les cuisses, puis des douleurs dans les fesses, puis des douleurs dans les reins, puis des douleurs dans les épaules, puis des douleurs dans les coudes, puis des douleurs dans les poignets, puis des douleurs dans les doigts, puis des douleurs dans les pieds